



Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier
47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code APE 9312 Z



BUREAU

6/20-21

Mardi 16 février 2021

Visioconférence

Membres du Bureau

Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON (jusqu'à 20h), Alain FABRE, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE.

Invités : David ANGELATS (Resp. Communication), Nicolas GALTIER (CTN).

Salarié.es : Valérie COURTOIS (assistante administrative), François DURIER (coordonnateur ETR).

Votant.es : 6/6 membres du Bureau

Ordre du jour

0. Approbation du CR – B5 du 3 février 2021

1. Communication du Président

- 1.1 Licences saison 2020/2021
- 1.2 Projet repositionnement CTS – Directeurs de Ligue
- 1.3 Emploi Ligue
- 1.4 Élections CROS

2. Secteur ADMINISTRATIF/RH

- 2.1 Statuts Comités, CR AG
- 2.2 Calendrier des réunions
- 2.3 Organigramme

3. Secteur FINANCIER

- 3.1 Redistribution du Dialogue de Gestion 2020
- 3.2 Processus Dialogue de Gestion 2021 et ANS 2022
- 3.3 Aide exceptionnelle Comités Lot et Tarn et Garonne

4. Pôle RESSOURCES

Communication

- 4.1 Orientation générale de la communication Ligue

5. Secteur VIE SPORTIVE

- 5.1 Plan de relance -11 ans
- 5.2 Commission ICR : saisons 2020/2021 et 2021/2022
- 5.3 CLOT : formation/examen Arbitre Fédéral Accrédité France Jeunes 2021
- 5.4 Constitution de la commission compétitions Jeunes
- 5.5 Informations diverses

6. Secteur DEVELOPPEMENT

Structuration / Bad et territoire

- 6.1 Subvention Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA2)

Structuration / Fédérations affinitaires

- 6.2 UNSS académie de Toulouse – académie de Montpellier

Sport pour tous et prévention / Nouvelles Pratiques

- 6.3 Circuit estival Airbadminton
- 6.4 Formation Airbadminton année scolaire 2021/2022
- 6.5 Journée Racketlon

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

0. Approbation du CR – B5 du 3 février 2021

Le CR est mis au vote après 2 précisions apportées par Gilles CASTILLON.

VOTE 1 // POUR 6/6
Le CR est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président**1.1 Licences saison 2020/2021**

Suite à l'arrêt de l'activité sportive, la ligue est sollicitée par des licenciés et des dirigeants de club sur la position de la ligue et de la fédération pour un éventuel remboursement de la licence saison 2020/2021.

Un débat a lieu sur la réponse à donner et les possibilités en la matière.

Il est précisé que :

- la part territoriale de la licence d'un adulte qui revient à la ligue est de 20,95€ ;
- la fédération et le CNOSF se sont positionnés contre un remboursement en raison notamment du péril que cela mettrait sur l'emploi des salariés ;
- le remboursement de la part ligue de la licence n'est pas envisageable en raison des charges fixes, dont les loyers et les salaires. Tout remboursement aurait pour conséquence un ou plusieurs licenciements et l'impossibilité de développer de nombreuses actions ;
- La fédération est intervenue auprès du ministère et des directives sont en attente ;
- des aides à l'emploi et au fonctionnement existent et les clubs sont invités à les solliciter.

La ligue est à leur disposition pour les diriger et les aider pour solliciter les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

1.2 Projet repositionnement CTS – Directeurs de Ligue

Une étude est en cours sur les missions des CTN territoriaux afin de revoir et améliorer le système actuel.

Quatre scénarii sont envisagés :

- 1) Suppression des missions territoriales des CTN, les transférer aux coordonnateurs ETR
- 2) Amélioration de l'organisation des CTN en fonction des difficultés rencontrées sur l'olympiade ;
- 3) Suppression de tout ou partie des missions des CTN territoriaux tout en s'appuyant sur le développement et l'animation du réseau de Directeurs de ligue ;
- 4) Création d'un réseau de Directeurs de ligue pris en charge à 100% par la fédération.

Un GT formé au sein du CPL a été constitué afin de développer le scénario n°3.

La suite qui sera donnée à ces travaux pourrait avoir des conséquences importantes sur les ligues au niveau social et financier.

1.3 Emploi Ligue

La communication de la ligue est gérée actuellement par Louis DESPREZ dont le contrat arrive à terme fin juin 2021. Si les membres de la commission communication ont les compétences pour reprendre la plupart des missions assurées actuellement, il apparaît un besoin de ressources au niveau du secteur développement de la ligue.

La période actuelle fragilisant la santé financière de la ligue rend impossible l'embauche d'un salarié sur le long terme.

Après évocation des différentes possibilités de statut, des aides ou subventions existantes, il est acté que la ligue va faire acte de candidature pour l'obtention d'un contrat en alternance dans le dispositif coupe du monde de rugby 2023 sur un profil développement.

1.4 Élections CROS - CDOS

Les élections du CROS Occitanie vont avoir lieu le 10 avril 2021. Christophe FAULMANN sollicite l'accord du bureau pour se présenter comme candidat sur la liste du président sortant Richard MAIHLE.

VOTE 2 // POUR 6/6**Le Bureau autorise à l'unanimité Christophe FAULMANN à se porter candidat à l'élection du CA du CROS Occitanie.**

Le Président informe les membres du Bureau de l'élection d'Alain GILLE en tant que Secrétaire Général adjoint du CDOS 34.

2. Secteur ADMINISTRATIF/RH**2.1 Statuts Comités, CR AG**

Suite aux dernières élections des CA des comités constat a été fait que des statuts étaient obsolètes et non conformes à la réglementation fédérale.

Les statuts des comités ainsi que les CR des dernières AG ont été recensés par le secrétariat général et les actualisations ou corrections à apporter à l'occasion de leur prochaine AG seront transmises.

À noter que l'AG électorale du comité Ariège n'a pu encore être organisée en raison du contexte sanitaire.

2.2 Calendrier des réunions

La programmation de 2 réunions statutaires de la ligue coïncide avec les Conseils exécutifs de la fédération, ce qui empêche Gilles CASTILLON, Vice-président Développement Ligue et Vice-président JOP 2024 de la Fédération, de participer pleinement à ces réunions.

Le Secrétaire Général propose les dates du mardi 2 mars pour le CA 4 et du 30 mars pour le prochain Bureau.

VOTE 3 // POUR 6/6**Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de ces 2 nouvelles dates.**

2.3 Organigramme

Afin d'alléger l'ordre du jour du prochain CA le Secrétaire Général demande aux responsables de secteur de transmettre à Valérie COURTOIS les noms des candidats aux différentes commissions ainsi que leurs responsables.

Un e-vote permettra la validation de ces nouvelles candidatures.

3. Secteur FINANCIER**3.1 Redistribution du Dialogue de Gestion 2020**

Baisse de 1.000€ de la subvention Dialogue de Gestion 2020 par rapport à 2019.

Pour rappel sur les 25.650€ reçus en 2019, 20.000€ ont été redistribués aux comités, la ligue gardant 5.650€.

Le Trésorier Général propose la répartition suivante des 24.650€ pour 2020 :

Comités : 19.650€, ligue : 5.000€, soit -350€ pour les comités et -650€ pour la ligue.

VOTE 4 // POUR 6/6**Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de répartition du dialogue de gestion 2020.**

3.2 Processus Dialogue de Gestion 2021 et ANS 2022

Le Trésorier Général demande à ce que le pourcentage de distribution du Dialogue de Gestion soit fixé en amont de la période concernée, de même pour l'ANS et la grille de redistribution pour la partie Ligue.

Le bureau prend acte de cette proposition.

3.3 Aide exceptionnelle Comités Lot et Tarn et Garonne

Proposition du Trésorier Général de compenser la subvention ANS aux comités Lot et Tarn et Garonne non touchée pour cause de dates de fin d'actions non conformes au dossier.

Les avis sont partagés sur cette proposition car ces 2 comités n'ont pas sollicité l'aide à la construction du dossier mis en place par la ligue, ce qui aurait évité cette erreur. Suite au débat il est proposé une aide exceptionnelle de 800€ dans le cadre de l'aide de la ligue aux comités et en raison de la complexité du montage du dossier.

VOTE 5 // POUR 4, Abstention 2

Le Bureau valide à la majorité l'attribution d'une aide exceptionnelle de 800€ aux comités du Lot et du Tarn et Garonne.

4. Pôle RESSOURCES

Communication

4.1 Orientation générale de la communication Ligue

La commission s'est réunie pour la première fois et a avancé notamment sur le projet de la plaquette de présentation de la ligue dont la sortie était prévue en janvier 2021.

Initialement cette plaquette devait être imprimée et diffusée par courrier mais en raison de la date tardive, de doutes sur l'efficacité de cette communication suite aux retours sur la première version et enfin du coût financier, la commission propose d'abandonner temporairement la version papier pour une version numérique.

La présentation de la ligue se ferait progressivement sous la forme d'un feuillet numérique par mail et par les réseaux sociaux.

VOTE 6 // POUR 6/6

Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de la commission communication de présentation de la Ligue sous forme feuillet numérique.

Pour la suite, la commission va étudier la pertinence d'un retour en version papier et déterminer à quelles cibles une version « prestige » pourrait être destinée.

La commission demande également au bureau de se pencher sur la possibilité d'attribuer des adresses prénom.nom@badocc.org aux bénévoles investis dans les commissions de la ligue qui le souhaiteraient.

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1 Plan de relance -11 ans

En raison de la forte perte de licenciés estimée à ce jour à 40%, un plan de relance spécifique va être mis en place par la commission Jeunes à destination de ce public pour la rentrée de septembre 2021.

5.2 Commission ICR : saisons 2020/2021 et 2021/2022

La commission a anticipé sur l'éventualité d'une saison blanche 2020/2021 et le devenir des inscriptions reçues des équipes. À ce jour une seule journée a pu se dérouler.

Les différentes possibilités étudiées par la commission seront présentées à la validation du Conseil d'Administration en cas de confirmation de saison blanche.

5.3 CLOT : formation/examen Arbitre Fédéral Accrédité, France Jeunes 2021

Une formation/examen AFA est traditionnellement organisée sur les France Jeunes. Les frais pédagogiques sont à la charge de la ligue et la fédération rembourse les frais de déplacement et d'hébergement-restauration.

Cette année la ligue prendra en charge les frais pédagogiques de 2 arbitres soit 2 x 250€. En cas de plus de 2 arbitres choisis par la fédération cette somme sera partagée entre tous les participants.

5.4 Constitution de la commission compétitions Jeunes

Le Vice-président Vie sportive informe le Bureau du choix de cooptation choisi pour la constitution de la commission compétitions Jeunes. Ces bénévoles seront principalement choisis parmi les personnes

investies au sein des comités et des clubs. Il n'y aura pas d'appel à bénévoles.

5.5 Informations diverses

- Orléans Masters : Alain FABRE, Eric CHARNIER et Fayza ZIOUECHE représenteront la ligue en tant que Juges de ligne.
- Florent CHAYET interviendra sur différents domaines dont le dopage, le bizutage et l'intégrité physique au niveau des Jeunes compétiteurs.

6. Secteur DEVELOPPEMENT

Structuration / Bad et territoire

6.1 Subvention Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA2)

Un dossier de demande de subvention FDVA2 sera déposé pour le projet de développement du Airbadminton. La ligue sera la tête de pont pour la mutualisation des actions avec les différents comités impliqués. L'aide est plafonnée à 80% de l'action et la date limite de dépose du dossier est fixée au 7 mars.

Structuration / Fédérations affinitaires

6.2 UNSS académie de Toulouse – académie de Montpellier

Toulouse

Une première rencontre avec l'UNSS de l'académie de Toulouse a eu lieu le 26 janvier. Après la présentation de la ligue et de l'académie, plusieurs possibilités de projets communs ont été évoqués dont la mise en place d'une convention UNSS – Ligue Occitanie.

Montpellier

Une première rencontre avec l'UNSS de l'académie de Montpellier a eu lieu le 210 février. Après la présentation de la ligue et de l'académie, plusieurs possibilités de projets communs ont été évoqués dont :

- la mise en place d'une convention UNSS – Ligue Occitanie ;
- la formation de Responsables d'AS aux Règles du Badminton ("Formation Jeunes Arbitre") ==> 1ère session le 17 mars 2021 en Visio (Formateur = Alain FABRE) ;
- la présence d'arbitres FFBaD lors de l'évaluation "Jeune Arbitre Académique" principalement sur les Championnats d'Académie UNSS ;
- l'échange de la "liste des AS Badminton de l'académie de Montpellier" avec la liste des Clubs FFBaD (11 / 12 / 30 / 34 / 48 / 66).

Sport pour tous et prévention / Nouvelles Pratiques

6.3 Circuit estival Airbadminton

Un questionnaire a été envoyé à une quinzaine de clubs pour les solliciter dans le développement de la pratique d'Airbadminton et la participation à un circuit estival. Un webinaire va être organisé avec les clubs intéressés ; l'objectif est d'avoir au moins un club par département.

Le projet détaillé comprenant plusieurs options accompagnées d'un budget sera présenté au prochain CA.

6.4 Formation Airbadminton année scolaire 2021/2022

L'UNSS Académie de Toulouse intéressée par les nouvelles pratiques en extérieur sollicite la ligue pour une formation Airbadminton dans le courant de l'année scolaire 2021/2022. Cette formation serait organisée dans le cadre du Plan de formation des enseignants.

6.5 Journée Racketlon

Un projet d'organisation d'un tournoi de Racketlon (Badminton, Tennis de table, Squash et Tennis) est à l'étude en collaboration avec les autres fédérations sportives.

La période visée est mai-juin 2022.

La séance est levée à 21h15.

Christophe FAULMANN
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire général

PROJET